



Ordonnance de télécom CRTC 2017-82

Version PDF

Ottawa, le 22 mars 2017

Norouestel Inc. – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 979 Tarif des services spéciaux – Modification du service de lignes de fibre	6 mars 2017	22 mars 2017
Norouestel Inc.	AMT 980 Tarif des montages spéciaux – Modification du service de connexion communautaire	9 mars 2017	24 mars 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale